

Les Ablatifs de temps en latin: facteurs pour leur interprétation

M. Esperanza TORREGO
Universidad Autónoma de Madrid
esperanza.torrego@gmail.com

1. INTRODUCTION

Les noms de temps à l'Ablatif du lexique temporel¹ font partie des moyens dont le latin dispose pour l'expression des informations sur le temps au sein duquel les situations se produisent. L'ensemble des notions temporelles que le latin peut exprimer par des moyens syntagmatiques (avec des noms, seuls ou avec des prépositions, et des adverbes) appartient à trois domaines fonctionnels, qui correspondent aux domaines dont les langues en général organisent l'expression du temps: la localisation temporelle, l'extension temporelle et la fréquence (Klein 1994: 149, Haspelmath 1997: 23-42). Parmi ces trois domaines je m'occuperai dans ce travail de la localisation temporelle et de l'extension temporelle et je laisserai de côté le problème de la fréquence.

Les domaines fonctionnels de la localisation et de l'extension temporelle incluent des expressions diverses. Le résumé que j'offre en (1), adapté de Haspelmath (1997 : 8) donne une idée d'une telle variété :

(1)

I. Location temporelle

1. Location simultanée (à cinq heures, mardi matin etc.)
2. Location séquentielle
 - (a) Antérieure (*avant la classe*)
 - (b) Postérieure (*après la classe*)
3. Séquentielle-durative
 - (c) Antérieure-durative (limite finale : **jusqu'à midi**)
 - (d) Postérieure-durative (limite initiale : **dès midi**)
4. Distance temporelle
 - (e) Distance future (*j'irai **dans trois jours***)
 - (f) Distance passée (***il y a trois jours***)

II. Extension temporelle

- (a) Extension atélique (***pendant deux jours***)

¹ Pour une définition plus précise de la sémantique des noms de temps, cf. Haspelmath 1997 : 23-27.

(b) Extension télique ((*j'ai écrit la lettre en deux jours*))

(c) Distance postérieure (esp. **desde hace dos años**, lit. *Depuis deux ans*)

Comme on l'a montré dans Torrego (1989), en latin, la localisation simultanée et la localisation séquentielle 'avant' et 'après', ainsi que la distance temporelle, les limites initiale et finale (*depuis - jusqu'à*), et toutes ces formes d'expression, s'organisent comme des variantes paradigmatiques d'une seule fonction sémantique, le 'Temps dans lequel'² ; appartenir à la même fonction sémantique signifie que, en général, elles peuvent toutes répondre à la même question (*quo tempore / ubi / quando ?*) et se mettre en coordination, et qu'elles ne peuvent pas apparaître au même niveau d'intégration sous forme de juxtaposées, sauf à être apposées: l'apposition est un moyen de compléter une notion fonctionnelle et elle appartient au constituant auquel elle est apposée (Touratier 1994 : 441-443, Pinkster 1995 : 6,8).

D'un autre côté, les limites initiale et finale et l'extension temporelle atélique ou durative s'organisent autour d'une deuxième fonction sémantique, la Durée, qui répond à la question *quamdiu*. Pour finir, les expressions d'extension temporelle télique (expressions du type *en trois jours*) délimitent une troisième fonction, que j'appellerai ici 'Délai' : le Délai est l'intervalle de temps écoulé pour obtenir un résultat ; cette fonction n'est combinable qu'avec des situations téliques ou limitées (angl. 'bounded') comme 'peindre la Joconde', 'construire la tour Eiffel', etc. et répond à la question *quanto tempore ?* ("combien de temps ?").

Les manières les plus prototypiques d'exprimer ces notions temporelles, quand elles sont remplies par des noms, correspondent aux **suffixes casuels Accusatif (Durée) et Ablatif (Délai, Location temporelle)**, aux marques prépositionnelles (c'est à dire, préposition + cas, cf. Touratier 1994 : 402-405), ou aux adverbes. Néanmoins, comme on le sait, presque toutes les notions temporelles incluses dans le schéma (1) peuvent être exprimées aussi par un Ablatif temporel tout seul. Les données (2)-(7) illustrent comment l'Ablatif peut exprimer des relations sémantiques bien différentes :

(2) *Castoris aedes eodem anno idibus Quintilibus dedicata est*
(Liu. 2,42,5)

« Le quinze juillet de la même année, fut consacré le temple de Castor »³ (Baillet)

² J'appelle 'fonction sémantique' les rôles grammaticalisés exprimés par les constituants dans la phrase. Cf. Pinkster 1995 : § 1.2 et § 2.3).

³ Les traductions des exemples sont, dans la mesure du possible, tirées des éditions les Belles Lettres. Les traducteurs sont cités entre parenthèses.

(3) *Criminatio tua quae est? Roscium cum Flavio pro societate decidisse. Quo tempore? Abhinc annis xv* (Cic. Q. Rosc. 37)
« En quoi consiste ton accusation ? Roscius a transigé avec Flavius au nom de la société. À quelle époque ? Il y a quinze ans. » (Humbert)

(4a) *magno militum studio paucis diebus opus efficitur* (Caes. Gall. 6,9,4)
« les soldats travaillent avec ardeur et en peu de jours l'œuvre est achevée » (Constans)

(4b) *Tarraconem paucis diebus pervenit* (Caes. ciu. 2,21,4)
« Il arrive en quelques jours à Tarraco » (Fabre)

(5) *ille cum uniuersa Graecia uix decem annis unam cepit urbem* (Nep. Epam. 5,6)
« Lui (sc. Agamemnon), ayant à son service la Grèce entière, a mis près de dix ans à prendre une seule ville » (Guillemin)

(6) *nostri ... quod ... quinque horis proelium sustinuissent* (Caes. ciu. 1,47,3)
« Nos troupes ... parce qu'elles avaient soutenu le combat pendant cinq heures » (Fabre)

(7) *in eo sacrae fuere myrti ... per longum tempus, altera patricia appellata, altera plebeia. patricia multis annis praevaluit exuberans ac laeta* (Plin. nat. 15,120)
« Deux myrtes sacrés y étaient longtemps ... , l'un appelé patricien, l'autre plébéien. Le patricien fut pendant de nombreuses années le plus beau » (André)

Les exemples (2) et (3) sont des cas de localisation temporelle : en (2) l'Ablatif exprime la simultanéité entre le complément de temps et le verbe de la phrase, et en (3), le temps écoulé (toutes les deux répondent à la question *quo tempore?*). Les exemples (4) et (5) contiennent trois cas de Délai (le Temps écoulé pour obtenir un résultat), et (6)-(7) sont deux occurrences d'Ablatif en fonction de Durée : il faut remarquer qu'en (7) l'Ablatif *multis annis* est identifié comme Durée parallèlement à la marque prototypique *per + Ac.* (*per longum tempus*).

Quand ces fonctions sont exprimées par des syntagmes prépositionnels, l'interprétation ne pose pas de problèmes -les marques prépositionnelles sont tout à fait claires- mais quand elles sont exprimées par l'Ablatif seul, même la simple appréhension correcte de la notion qu'il exprime, dans certains contextes, est parfois difficile. C'est pour cela que ce travail tente de définir les

paramètres qui sont derrière l'interprétation correcte d'un Ablatif de temps comme localisation temporelle, durée ou délai.

Pour arriver à ce but, j'examinerai d'abord la caractérisation grammaticale qu'on trouve dans la bibliographie pour les fonctions temporelles grammaticalisées dans la langue latine (§ 2). Au § 3 on analysera dans quelle mesure les traits caractéristiques proposés au § 2 rendent claire l'interprétation des Ablatifs et dans quelle mesure ils ne le font pas, et au § 4, on proposera d'autres traits caractéristiques qui peuvent nous aider à reconnaître les différentes notions temporelles dans le domaine du *tempore quo*. Les données que j'ai analysées ici comprennent des enquêtes sur les Ablatifs des structures nominales qui indiquent des périodes de temps telles que *biduo*, *multis / paucis annis*, *multis / paucis diebus*, *horis*, qui peuvent exprimer aussi bien la localisation temporelle que des notions d'extension temporelle. Le corpus que j'ai utilisé est celui du CD de la fondation Packard (PHI version 5.3).

2. CARACTÉRISATION GRAMMATICALE DES FONCTIONS TEMPORELLES

Les trois domaines fonctionnels exemplifiés en (2)-(7) font l'objet de nombreuses études aussi bien en linguistique générale (cf. Givón 1984 : 78, 131, 827-28, Klein 1994, Haspelmath 1997 : 8) que sur des langues particulières (cf. pour l'espagnol, García Fernández 1994, pour le latin, Pinkster 1995 : 37, Touratier 1994 : 229-31, Torrego 1989). L'expression de la localisation temporelle a comme propriété caractéristique celle d'avoir un repère dans la ligne de temps. Ce repère est situé dans le cadre temporel de la situation à laquelle le complément temporel s'adjoint. Le temps dans lequel la situation se localise peut être une date concrète, par exemple *idibus Quintilis* en (2), ou un intervalle de temps, un temps plus long, comme (*abhinc*) *annis xv* en (3) mais, dans les deux cas, le temps possède un repère temporelle soit absolu (*septingento anno*, *heri*, *nunc* etc.) soit relatif (*duobus diebus post*) ; autrement dit, il s'agit de l'expression du temps en tant que localisé sur la ligne du temps.

Par contre, l'intervalle temporel qu'on appelle Délai spécifie une partie de temps qui n'a pas d'ancrage dans la ligne temporelle ; il exprime le temps qu'on a mis pour obtenir un résultat et c'est le résultat, et non le délai, qui a ancrage dans le temps localisé. Le délai est donc un intervalle de temps qui précède la clôture de la situation avec son résultat. L'expression de cet intervalle a besoin de situations accomplies (Pinkster 1995 : 279-81) et n'est pas localisée sur la ligne du temps : il s'agit donc d'un temps considéré en tant qu'intervalle duratif et non comme temps localisé. Enfin, l'intervalle qu'on appelle durée exprime le temps pendant lequel la situation se développe ; cet intervalle a besoin de situations atéliques, duratives

et accomplies⁴ et n'est pas non plus localisé sur la ligne du temps. En résumé, comme on le voit dans le schéma (8), c'est le repère temporel qui est le paramètre nous permettant de différencier la localisation temporelle de l'extension, d'un côté, et, de l'autre, c'est l'aspect lexical télique / atélique qui fait la différence entre les deux notions d'extension temporelle, le délai et la durée.

Il y a aussi des caractéristiques prototypiques dans la configuration des compléments de temps qui sont associés à la fonction de localisation temporelle ou aux fonctions extensionnelles du temps : la quantification et la pluralité (Touratier 1994, 230-231) apparaissent souvent associées aux intervalles de temps, c'est à dire, à des fonctions délai et durée, et certains types de détermination sont caractéristiques de la localisation temporelle. Une illustration de ceci est donnée par les exemples (8), où les intervalles *biduo*, *triduo* sont eux-mêmes des expressions quantifiées (*bi-*, *tri-*) et des pluriels lexicaux, et (9), où le complément de localisation temporelle est déterminé par *tertio* :

(8) *neminem esse qui possit **biduo aut summum triduo** dcc milia passuum ambulare* (Cic. *Quinct.* 78,9)
 « il n'y a personne capable de marcher DCC mille pas en deux ou trois jours » (de la Ville de Mirmont)

(9) ***die tertio** extergito spongea bene, perunguito oleo, suspendito in fumo biduo* (Cat. *agr.* 162,3)
 « Le troisième jour nettoyez-les bien avec une éponge ; enduisez-les entièrement d'huile, suspendez-les à la fumée deux jours » (Goujard)

Tous les paramètres caractéristiques sont résumés dans le schéma (10) ci-dessous :

Schéma (10): Ablatif /+ temps/

/ + t e m p u s /		
/+ repère temporel/	/- repère temporel /	
	/+ télique/	/- atélique/
Localisation temporelle + détermination	Délai (temps écoulé pour obtenir un résultat) + pluriel + quantification	Durée + pluriel + quantification

L'utilité des traits proposés en (10) pour l'interprétation correcte de la notion temporelle exprimée par un Ablatif est variable, comme on le

⁴ Si la situation n'est pas accomplie mais en cours de développement, les expressions duratives peuvent s'adjoindre mais elles induisent une interprétation répétitive. Cf. Pinkster 1983 : 289, Torrego 1988.

montrera au § 3 : ils fonctionnent très bien pour l'analyse des fonctions extensionnelles Délai et Durée ; cependant, en ce qui concerne la localisation temporelle, cela dépend de la prototypicité de l'Ablatif : si l'Ablatif contient, par exemple, une date, comme *Idibus Quintilibus* en (2), ou un nom de temps déterminé par un adjectif ordinal, comme *tertio die* en (9), l'interprétation est très nette, mais s'il contient des noms exprimant une période de temps (*biduo, multis annis, paucis diebus* etc.), des ambiguïtés se produisent tout suite, comme on le voit dans les exemples de (11)-(15) :

(11) **per biduum** *laccessiere proelio hostem; biduo nihil dignum dictu actum* (Liu. 10,27,7)

« pendant deux jours ils ont poussé l'ennemi à se battre ; au cours de ces deux jours, rien ne s'est passé qui soit digne d'être raconté »

(12) *Quibus primus annus hanc cupiditatem attulisset, nonne arbitramini paucis annis fuisse consulum nomen appetituros?* (Cic. *leg. agr.* 2,93,4)

« Si la première année avait suffi à leur donner cette ambition, ne croyez-vous pas que quelques années plus tard ils auraient prétendu au titre de consuls ? » (Boulangier)

(13) *magnam manum Germanorum conductam Rhenum transisse; hanc adfore biduo* (Caes. *Gall.* 5,27,9)

« Une troupe nombreuse de mercenaires germains avait passé le Rhin : elle serait là dans deux jours » (Constans)

(14) *quod fideliter permanserant in Caesaris amicitia, neque uetustatis auctoritatem, paucis diebus reges constituti.* (Bell. *Alex.* 33,3)

"car ils étaient toujours restés fidèles à l'amitié de César, ni le prestige de l'ancienneté, puisque leur royauté ne comptait que quelque jours." (Andrieu)

(15) **paucis diebus** *et in domum et in hortos paternos immigrabit* (Cic. *Phil.* 13,34)

"d'ici peu de jours il pénétrera dans la maison et les jardin de son père" (Wuilleumier)

Dans les exemples (11)-(15) les Ablatifs temporels ont les conditions proposées pour remplir des fonctions de temps extensionnel mais ils ne le font pas : ils expriment tous la localisation temporelle. Quand on examine des exemples tels que ceux-ci, il y a, à mon avis, deux questions qui se posent :

- 1) À part le contenu lexical des noms impliqués, quels autres facteurs interviennent pour configurer l'interprétation correcte d'une expression temporelle ?
- 2) Dans le domaine de la localisation temporelle, quels moyens emploie le latin pour donner un repère temporel aux Ablatifs dénotant une période de temps ?

Certainement, la réponse à ces questions est en relation avec l'analyse du temps grammatical dans la phrase et le discours, qui comporte une combinaison de traits temporels divers: le temps du récit, le temps du sujet parlant, le temps du message, et le temps de la situation, à quoi s'ajoutent des traits d'aspect grammatical et d'aspect lexical du prédicat (Klein 1994, 3-12). Tout cet ensemble doit être aussi à la base de l'interprétation des ablatifs de temps. Passons maintenant à la première question.

3. COMMENT RECONNAITRE LA FONCTION D'UN ABLATIF TEMPOREL

Dans les données analysées, les deux fonctions d'extension temporelle, c'est à dire, le délai ou temps écoulé pour obtenir un résultat, et la durée – ou temps pendant lequel la situation se développe, se laissent reconnaître d'une manière assez constante dans les traits d'aspect lexical et grammatical de leurs prédicats. Les données sont claires dans la mesure où le contenu lexical du prédicat est clair : les exemples (16), (17) et (18), d'un côté, et (19), (20) et (21), de l'autre, montrent des cas prototypiques : *peruolare quinquaginta milia passuum* (16), *redire ad signum* (17) et *peruenire Atuatucam* (18) désignent des situations nettement téliques, limitées, et par conséquent, *decem annis*, *annis triginta* et *tribus horis* ne peuvent exprimer que le temps qu'on a mis pour les obtenir. De l'autre côté, *habuit statiuam* (19), *adoperiunt* (20) et *requies danda* (21) désignent des situations nettement atéliques, non limitées, et, par conséquent, *biduo*, *sex horis* et *paucis diebus* ne peuvent être interprétées que comme exprimant la durée :

(16) ***decem horis nocturnis*** *sex et quinquaginta milia passuum cisiis pervolavit* (Cic. Rosc. 19,5)

En dix heures de la nuit, sa légère voiture a parcouru, comme en volant, cinquante-six mille pas » (Humbert)

(17) *(stellam Saturni) redire ad signum annis triginta* (Hygin. astr. 4,18)

« (L'étoile de Saturne) revient à son signe de départ en trente ans » (Le Boeuffle)

(18) *tribus horis Atuatucam uenire potestis* (Caes. Gall. 6,35,9)
« En trois heures vous pouvez être à Atuatuca » (Constans)

(19) ***Biduo*** *ibi statua rex habuit* (Curt. Alex. 4,10,1)
« Le roi maintint les camps là pendant deux jours » (Andrieu)

(20) *quidam prius ... sale sex horis adoperiunt* (Colum. 8,6,1)
« Certains le mettent dans du sel pendant six heures »

(21) *si ... iugum recuset, paucis diebus requies ab opere danda est* (Colum. 6,14,6)
« S'il n'accepte pas le joug, il faut lui donner du repos durant quelques jours »

En outre, les données (16)-(21) illustrent aussi les temps grammaticaux avec lesquels les compléments de temps extensionnel apparaissent : parfait (16)⁵, (19), qui sont les plus prototypiques, présent d'habitude (17), (20), et la périphrase d'obligation au présent (18), (21) : ce sont des temps limités (parfait) ou habituels (présent).

Du point de vue de l'aspect grammatical, les cas les plus intéressants sont du type de ceux de (22), où la situation *erat* n'est pas téléique, mais devient téléique par l'effet de la négation *nihil* : *nihil erat* est ainsi équivalent à *omnia defuerunt*.

(22) *Horum (sc. uinum, argentum, pretiosa uestis, suppellex etc.) paucis diebus nihil erat* (Cic. Phil. 2,66,6)
« en quelques jours tout avait disparu » (Boulanger-Wuilleumier).

Cependant, dans les données (23)-(25) on ne peut pas avoir, me semble-t-il, d'interprétations de temps extensionnel : en (23), *tribus iis horis* désigne un intervalle de temps, contient un nom pluriel quantifié et s'adjoint aux prédicats *concisus / interfectus est* qui sont téléiques ; néanmoins, le complément temporel n'exprime pas le temps qu'on a mis pour obtenir la destruction de l'armée, mais l'espace de temps au sein duquel cette opération se déroule ; l'expression *tribus iis horis* pourrait donner réponse à la question *ubi* ou *quo tempore* ? . La raison en est, peut être, la présence de l'anaphorique *iis*, qui introduit une référence différente, comme on le verra en § 4. En (24) les traits grammaticaux de *multis annis* (intervalle de temps, nom pluriel quantifié) et le prédicat atéléique *fuert* forment un environnement où la durée serait possible, mais dans cet exemple c'est la négation *neque* qui empêche une interprétation durative de l'expression *multis annis*. On a un cas

⁵ Ou présent historique, cf. *Cirtamque oppidum ... paucis diebus ... capit* ("en peu des journées ... il prend la cité de Cirta", *Bell. Afric.* 25,2)

semblable en (25), où *paucis annis* en combinaison avec un prédicat comme *pellere* pourrait exprimer un délai, mais ce n'est pas le cas ici où il exprime la localisation temporelle de la situation: c'est sûrement la forme prospective *futurum esse* qui donne le repère postérieur à *paucis diebus* "peu d'années après".

(23) *Itaque **tribus iis horis** concisus exercitus atque ipse interfectus est* (Cic. *diu.* 1,77)

« C'est ainsi que dans les trois heures l'armée fut taillée en pièces et que lui-même périt » (Kany-Turpin)

(24) *nihil eorum fecisse Sex. Roscium ..., quod neque Romae **multis annis** fuerit* (Cic. *S. Rosc.* 79,8)

« Sex. Roscius n'a rien fait, ..., parce que, depuis plusieurs années, il ne s'est pas trouvé à Rome » (Humbert)

(25) *futurum esse **paucis annis**, uti omnes ex Galliae finibus pellerentur* (Caes. *Gall.* 1,31,11)

« Sous peu d'années, tous les Gaulois seraient chassés de Gaule » (Constans)

En résumé, dans les exemples (23)-(25) on a des ablatifs remplissant les conditions proposées comme caractéristiques pour exprimer des notions extensionnelles de temps, soit le délai soit la durée, mais il y a des facteurs qui les attachent à la ligne du temps et les conduisent à exprimer la localisation temporelle. On va examiner au § 4 les manières de donner un repère aux ablatifs comme ceux de (23)-(25) qu'on trouve dans le corpus analysé.

4. PROCÉDÉS DE REPÉRAGE DES ABLATIFS DE LOCALISATION TEMPORELLE.

Comme on l'a suggéré à propos des exemples précédents, il y a différentes manières d'obtenir un repère temporel pour les Ablatifs qui dénotent une période de temps. Le corpus analysé montre les procédés suivants :

(i) Le procédé le plus simple est que l'Ablatif, sans aucune détermination particulière, prenne son repère du contexte où il se trouve. Ainsi, dans l'exemple (11) on voit que *biduo*, dans la deuxième partie de la phrase, prend sa référence de *per biduum* ; (l'exemple (11) est repris en (26) ci-dessous):

(26) *per biduum laccessiere proelio hostem; **biduo** nihil dignum dictu actum* (Liu. 10,27,7)

« pendant deux jours ils ont poussé l'ennemi à se battre ; durant ces deux jours, rien ne s'est passé qui soit digne d'être raconté »

La répétition du même lexème, *biduum*, dans la deuxième partie de la phrase est la manière de lui donner un ancrage temporel. Comme il s'agit d'une période de temps déjà mentionnée avant, (*per biduum*), *biduo* se fait équivalent à *eo biduo* (ces deux jours bien connus, parce qu'ils ont été mentionnés auparavant, *per biduum*). La référence temporelle qu'il exprime est la même que celle de son verbe *actum*, un passé antérieur au présent, sans inclusion de moment du locuteur, et, donc, ne donne lieu à aucune ambiguïté.

Un cas tout particulier de repérage contextuel est celui de futur. En effet, quand le verbe est au futur, les Ablatifs de temps fonctionnent toujours comme des localisations temporelles dans le futur, comme on peut voir dans les exemples de (27) :

(27a) *Lucceius quid agat scribam ad te cum Caesarem videro, qui aderit **biduo*** (Cic. Att. 2,1,9)

« Quant à Luccéius, je te dirai ce qu'il fait quand j'aurai vu César, qui sera ici dans deux jours » (Constans)

(27b) *quicquid est **biduo** sciemus* (Cic. Att. 9,14,12)

« Ce que ce sera, nous le saurons dans deux jours »

(27c) *respondit **triduo** illum aut summum **quadriduo** perituum esse* (Cic. Mil. 26)

« Il répondit que dans trois jours, quatre au plus, Milon serait mort » (Boulangier)

Dans le cas de (27a), *paucis diebus* se localise dans le temps dans le même point que son verbe *aderit*, et il en va de même en (27b) *sciemus*, et en (27c) *perituum esse*. Je n'ai pas trouvé, tout au moins dans le corpus analysé, d'Ablatifs exprimant un délai ou une durée avec le temps futur ; ils expriment toujours le temps (postérieur au verbe principal) dans lequel la situation aura lieu.

(ii) Un autre procédé plus explicite consiste à employer des adverbes de localisation temporelle donnant la position relative du temps. *Ante* et *post* situent l'événement dans un temps antérieur ou postérieur par rapport à d'autres moments temporels. Les exs. (28) donnent quelques cas :

(28a) *Labienuis equitatu consecutus magno numero interfecto compluribus captis **paucis post diebus** civitatem recepit* (Caes. Gall. 6,8,7)

« Labiènuis ... fit une multitude de prisonniers et, peu des jours après, reçut la soumission de la cité » (Constans)

(28b) *non faciunt hae nidos migrantque **multis diebus ante**, si futurum est, ut auctus amnis attingat* (Plin. nat. 10,95,4)
« Elles (sc. les hirondelles) ne construisent pas de nids et, s'il doit arriver qu'une crue de la rivière les atteigne, elles déménagent quelques jours auparavant » (de Saint Denis)

Abhinc (ex. 3), de son côté, localise le temps par rapport au moment du locuteur (comme le fait toujours le déictique *hic, haec, hoc*).

Il y a aussi des déterminations nominales qui remplissent ce même rôle de donner une position relative à une expression temporelle ; on trouve des relatives, comme en (29), ou des adjectifs, comme *superior* ou *proximus* dans (30):

(29) *Accidit etiam repentinum incommodum **biduo, quo** haec gesta sunt* (Caes. ciu. 1,48,1)
« Il s'est passé un incident soudain deux jours après ces faits » (Fabre)

(30a) *Caesar etsi ...quod **superioribus diebus** acciderat fore uidebat* (Caes. Gall. 4,35,1)
« César prévoyait qu'il arriverait ce qui était arrivé précédemment » (Constans)

(30b) *debebit et aquam tantummodo calidam primo die post febrem sumere; **biduo proximo**, ... ne hanc quidem* (Cels. med. 3,15,1)
« Il doit prendre seulement de l'eau chaude le premier jour après la fièvre. Les deux journées suivants, même pas cela »

Dans (30a), *superioribus* donne un repère antérieur au moment du récit, dans (30b) *proximis*, dans une phrase au futur, fixe le temps dans le moment immédiatement postérieur.

(iii) Démonstratifs.

Le procédé le plus intéressant est la présence des démonstratifs. Beaucoup de données analysées montrent une telle détermination comme manière de localiser un intervalle de temps dans la ligne temporelle. On a des syntagmes avec *is* comme *tribus iis horis (concisus exercitus atque ipse interfectus)* en (24), ou *hic* et *ille* dans des exemples (31)-(32) :

(31a) *Recordamini ... quid **hoc biduo** timuerimus a domesticis hostibus* (Cic. Phil. 14,10,6)
« Rappelez-vous ... toutes les craintes que nous ont inspirées, ces deux derniers jours, des ennemis domestiques » (Wuilleumier)

(31b) *Neque istoc redire **his octo** possum **mensibus*** (Plaut. *Persa* 504)

« je ne puis être de retour avant huit mois d'ici » (Ernout)

(32) *post pugnam ad Regillum lacum non alia **illis annis** pugna clarior fuit* (Liu. 2,31,3)

« Après la bataille du lac Regille, il n'y en a pas eu de plus fameuse à cette époque » (Baillet)

Il est intéressant de remarquer les différences entre les repères que donnent les trois types de détermination pronominale qu'on a trouvés. L'anaphorique fait référence à une période de temps mentionnée auparavant ou connue par le locuteur et le destinataire, comme c'est, probablement le cas de (23), où Cicéron mentionne une collection des personnages historiques qui ont méprisé des signes des oracles. Les trois heures dans lesquelles se situe cette catastrophe de l'armée et de son général appartiennent sans doute à l'imaginaire historique des Romains. Cet exemple montre alors comment l'anaphorique donne un repère temporel qui correspond à sa fonction d'anaphorique textuel ou énonciatif.

De la même façon, on observe que les données avec *ille* montrent que ce démonstratif est employé pour situer le temps dans un passé éloigné du moment du locuteur ; c'est le temps qui correspond au passé perfectif du prédicat *fuit* en (32) : une référence éloignée du moment actuel correspond très bien au rôle d'*ille* dans la grammaire latine.

Finalement, les données les plus intéressantes sont celles de *hic*. Toutes les données de *hic* montrent que ce déictique est employé pour situer l'expression temporelle dans un domaine qui inclut le temps du locuteur. C'est donc un repère absolu, par rapport au moment actuel du locuteur. Ce repère peut se combiner avec un verbe présent, passé ou futur, mais inclut toujours le moment actuel. Si le temps verbal est prospectif, comme en (32), *possum redire*, alors la référence de *his octo mensibus* est postérieure au moment de l'énonciation : 'avant huit mois d'ici' ; si le temps est rétrospectif, la référence est, alors antérieure au moment de l'énonciation : voilà pourquoi cette référence temporelle permet des interprétations comme 'il y a (du temps)' (esp. 'hace tiempo que', ang. 'time ago'). Autrement dit, *hic* rend déictique l'expression temporelle, et la deixis temporelle s'établit par rapport au temps actuel du locuteur (Klein 1994 : 70, Haspelmath 1997 : 84-5, García Fernández 1999 : 3161-62). La deixis temporelle donnée par *hic* permet de comprendre pourquoi il faut interpréter des données comme celles de (33)-(34) comme des localisations temporelles situées au temps passé, par rapport au temps du locuteur, qui donne aussi le repère aux verbes de leurs phrases (*factus est* et *tulerunt* sont tous les deux des parfaits récents par rapport au *nunc*):

(33) *quid de ... et pontificii et civilis iuris studio loquar aut de huius P. Scipionis qui **his paucis diebus** pontifex maximus factus est?* (Cic. Cato 50)

Que dire des recherches sur le droit pontifical et civil de notre P. Scipion, qui ces derniers jours, a été fait grand pontife ? » (Wuilleumier)

(34) *hoc ipsum, ne conubium patribus cum plebe esset, non decemviri tulerunt **paucis his annis** ...?* (Liu. 4,4,5)
« L'interdiction même du mariage entre patriciens et plébéiens n'est-elle pas une loi des décemvirs datant de ces dernières années... ? » (Bayet)

La deixis appliquée au complément de temps **qu'on reconnaît auparavant**, ne suffit pas à fournir des interprétations correctes dans tous les cas. Par exemple, elle ne suffit pas à interpréter les relations de temps qui s'établissent entre le temps verbal et le complément de temps dans l'exemple (35) :

(35) *Ergo **his annis quadringentis** Romae rex erat?* (Cic. rep. 1,58,7)

« donc, il y a quatre cents ans il y avait un roi à Rome ? »

La question qui découle de (35) est la suivante : étant donné que *his* inclut le moment du locuteur dans la temporalité de la phrase d'où vient que dans l'exemple (35) l'interprétation correcte soit celle qu'on a donnée dans la traduction française et non une interprétation comme celle-ci : "donc, **au cours de ces 400 (dernières) années**, il y avait un roi à Rome?" (c'est à dire, il y en avait pendant toute cette période (et il y en a encore)", (ceci est le cas par ailleurs dans l'exemple (31a) : *hoc biduo* "dans ces deux jours").

Les deux interprétations seraient, en principe, possibles parce que la forme verbale *erat* admet deux analyses : étant une forme verbale de passé (repéré dans le passé par rapport au moment du locuteur, cf. Torrego 1994) et d'aspect grammatical_ imperfectif⁶, elle est compatible avec l'expression d'une situation qui commence dans le passé et continue jusqu'au présent (première analyse), ou avec l'expression d'un passé plus ou moins éloigné du présent, mais avec une rupture de la continuité temporelle avec le moment présent, comme le fait le parfait appelé aoristique⁷. Si l'imparfait est du

⁶ Le seul aspect grammatical que j'admets dans le latin est l'opposition entre imperfectif et perfectif dans le temps passé; voir le cadre général en Comrie (1967 : 71-73). Pour le latin, cf. García Hernández 1977.

⁷ On a une lecture du passé accompli dans des imparfaits comme le cas espagnol de *hay bombones en la nevera // **Había!*** ("il y a du chocolat dans le frigo // il y en avait"). Des exemples latins et leur analyse se trouvent dans Torrego 1994. Cette

premier type (expression d'une période de temps qui commence au passé et qui se prolonge jusqu'au présent), alors l'interprétation d'un complément de temps comme *his quadringentis annis* donnerait une localisation sur toute la période dénotée par le verbe, incluant alors le présent (= "au cours de ces 400 ans il y avait (et il y a encore) un roi á Rome") : c'est l'interprétation qu'on donne dans l'exemple (31a). Par contre, si l'imparfait exprime une situation survenue dans le passé et finie dans le passé (en (35) *rex erat* ne continue pas jusqu'au présent) alors le complément de temps localise cette situation 400 ans avant, comptés depuis le *nunc* du locuteur (*his*).

Ce qui est important dans l'analyse de cet exemple est qu'il fait intervenir un facteur nouveau pour arriver à l'interprétation correcte du complément de temps : l'inclusion du *nunc* du locuteur dans le verbe de la phrase, en sus du complément du temps : si le verbe dénote un intervalle de temps avec continuité jusqu'au présent, un Ablatif du temps déictique localise le temps incluant le moment actuel ; s'il n'y a pas continuité, l'Ablatif de temps avec un déictique dénote le temps (passé) où la situation a eu lieu, compté depuis le *nunc* du locuteur. Autrement dit, c'est la deixis temporelle non seulement du complément de temps, mais aussi du verbe de la phrase qui conditionne l'interprétation de la référence temporelle du complément de temps.

(iii) D'autres adverbes : *iam*

Un troisième procédé trouvé dans l'analyse de mon corpus pour situer un intervalle de temps dans la ligne temporelle est l'adverbe *iam*. Les données analysées montrent que *iam* a la même capacité que le déictique *hic* à situer un intervalle de temps dans un moment incluant le moment du locuteur, comme le montrent les exemples (36)-(37) :

(36) *multis iam annis in ea terra non invenitur* (Plin. nat. 19,39)
« Depuis de nombreuses années déjà il a disparu de cette région » (André)

(37) *quod nomen multis iam annis ad reginas transiit* (Plin. nat. 6,186)
« Ce nom est passé d'une reine à l'autre depuis plusieurs années » (André)

À la différence de *hic*, qui localise le temps par rapport au moment du locuteur, *iam* donne une limite interne qui agit sur la forme verbale et opère comme repérage (Torrego 1988 : 272-274, Mellet 1988 : 110-111). Le corpus analysé ne montre que des combinaisons avec un

lecture "imperfective passé" est la seule interprétation possible dans les verbes *infecta tantum* pour les langues ayant cette catégorie de verbes.

temps incluant le moment du locuteur (présent (ex. 36) et parfait (récent) antérieur au locuteur (ex. (37))), mais il peut se combiner avec n'importe quel temps.

En résumé, pour qu'un Ablatif de temps fonctionne comme un localisateur temporel dans la phrase il est nécessaire qu'il trouve une manière de s'ancrer dans la ligne du temps. Tous les moyens décrits dans cette section sont des procédés pour y arriver. Les procédés de repérage d'un Ablatif de temps trouvés dans les données analysées sont : (i) le repérage par le contexte. Un nom d'intervalle s'ancre sur la ligne du temps s'il répète un contenu temporel présenté auparavant. Le temps verbal peut aussi donner un repérage (surtout, dans le futur), (ii) des adverbes de localisation temporelle relative antérieure ou postérieure, (iii) des démonstratifs de référence phorique (*is*, *ille*) et déictique (*hic*), sans ou avec l'inclusion du *nunc* du locuteur dans le verbe de la phrase et (iiii) la particule *iam*.

5. CONCLUSIONS

Pour conclure, nous avons passé en revue les conditions d'interprétation des Ablatifs de temps et trouvé que, mises à part les caractéristiques prototypiques associées à certaines fonctions, comme le contenu lexical des prédicats et des situations, etc., (cf. supra schéma 8), nous avons trouvé les facteurs d'influence suivants :

- La présence des adverbes ou des adjectifs de position spatiale (et temporelle) pour donner un repère relatif (*ante*, *post*, *ultimus*, *superior*, etc.).
- L'emploi des démonstratifs pour préciser la référence temporelle de l'Ablatif : l'anaphorique *is*, le démonstratif *ille* ou le déictique *hic*; ce dernier indique en plus que le temps est compté depuis le *nunc* du locuteur.
- La localisation avec *hic*, qui inclut toujours dans la référence le *nunc* du locuteur, peut se combiner avec des prédicats qui l'incluent aussi ou qui ne l'incluent pas.
- L'emploi de *iam* pour donner un point de localisation simultané avec le point de localisation du prédicat.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- COMRIE, B., 1976, *Aspect*, Cambridge, CUP.
- GARCIA FERNANDEZ, L. 1999, « Los complementos adverbiales temporales. La subordinación temporal », dans : Bosque, Ignacio-Violeta Demonte (eds.), *Gramática descriptiva del español. Vol 2*, Madrid, Espasa Calpe, 3129-3208.
- GARCÍA HERNÁNDEZ B. ,1977, « El sistema del aspecto verbal en latín y en español », *SPhS* 1, 65-114.
- GIVÓN, T., 1984-1990, *Syntax. A functional-typological introduction*, Amsterdam, Philadelphia
- HASPELMATH, M. ,1997, *From Space to Time. Temporal Adverbials in the World's Languages*, München-Newcastle: Lincom Europa.
- KLEIN, W. ,1994, *The time in languages*, London, Routledge.
- MARTINET, A. [1979] 1984, *Gramática funcional del francés*, Barcelona, Ariel.
- MELLET, S.,1988, *L'imparfait de l'indicatif en latin Classique. Temps, aspect, modalité*, Paris, Société pour l'Information Grammaticale,
- PINKSTER, H.,1983, "Tempus, Aspect and Aktionsart in Latin (Recent Trends 1961-1981)", *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II.29.1, 270-319.
- PINKSTER, H. [1984] 1995, *Sintaxis y Semántica del Latín*, Madrid, Ediciones Clásicas.
- TORREGO, M. E.,1988, « Restricciones de la categoría verbal aspecto sobre los elementos de duración en latín », *Minerva* 2, 259-278.
- TORREGO, M. E., 1989, « Les notions temporelles 'Temps dans lequel', 'Temps depuis que', 'Temps jusqu'à ce que' et 'Durée'. Valeur fonctionnelle », dans : M. LACENCY et D. LONGRÉE (eds.), *Actes du Ve Colloque international de Linguistique Latine, CILL* 15.1-4 : 423-34.
- TORREGO, M. E.,1994, "Sobre el imperfecto y el perfecto latinos: ¿tiempo o aspecto?", *Actas del VII Congreso Español de Estudios Clásicos*, Madrid, Universidad Complutense, 775-80.
- TORREGO, M. E., 2009, « El Ablativo », J.M. Baños (coord.), *Sintaxis del Latín Clásico*, Madrid, Liceus, 211-248.
- TOURATIER, C., 1994, *Syntaxe Latine*, Peeters, Louvain-la-Neuve.